



# ERS

ENQUÊTE RÉGIONALE  
SUR LA SANTÉ  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

## LOGEMENT

### Faits saillants

- Dans les communautés situées en zone 1, les adultes habitent majoritairement dans un logement détenu en propriété, alors que dans les communautés situées en zones 2, 3 et 4, ils habitent majoritairement dans un logement appartenant à la bande.
- Environ un enfant sur quatre vit dans un logement surpeuplé.
- Plus d'un adulte sur cinq affirme que son logement nécessite des réparations majeures.
- Le quart des adultes disent avoir observé la présence de moisissures dans leur logement au cours de l'année précédant l'enquête.
- Les adultes habitant un logement surpeuplé affirment davantage le besoin d'y faire des réparations majeures et avoir observé la présence de moisissures.



## MISE EN CONTEXTE

Le présent feuillet dévoile les résultats de l'ERS sur diverses questions relatives au logement dans les communautés des Premières Nations, telles que les types de logement, les infrastructures, les services et les commodités, et les conditions de logement.

Selon l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), les communautés des Premières Nations font face à une crise du logement, dont les effets sont, notamment, le surpeuplement et la désuétude des logements, ainsi que l'impossibilité pour plusieurs de s'établir dans leur communauté. Puisque les conditions de logement constituent un déterminant social important de la santé (Reading et Halseth, 2013), cette crise a des répercussions importantes tant sur la santé des familles que sur le développement des communautés. En effet, selon l'APNQL, la situation continue de s'aggraver : « elle contribue à maintenir un climat de tension familiale, elle occasionne des problèmes d'apprentissage chez les jeunes, elle suscite des préoccupations au sujet de la santé et de la sécurité des occupants, elle favorise la diminution du sentiment d'appartenance à la communauté, elle augmente le fardeau financier, l'endettement et les risques financiers que doivent supporter les communautés » (APNQL, 2014).

En 2012, l'APNQL constatait le besoin de construire plus de 9 400 logements et de rénover près de 5 000 logements pour endiguer la crise sévissant dans plusieurs communautés au Québec et au Labrador (APNQL, 2014).

## TYPES DE LOGEMENT

Dans les communautés des Premières Nations, il existe trois types de logement : les logements en location, les logements en propriété et les logements de bande. Les résultats de l'ERS révèlent que six adultes sur dix affirment habiter un logement détenu en propriété, alors que le tiers disent habiter un logement de bande<sup>1</sup>. La proportion de personnes habitant dans un logement détenu en propriété semble augmenter avec l'âge (FIGURE 1).

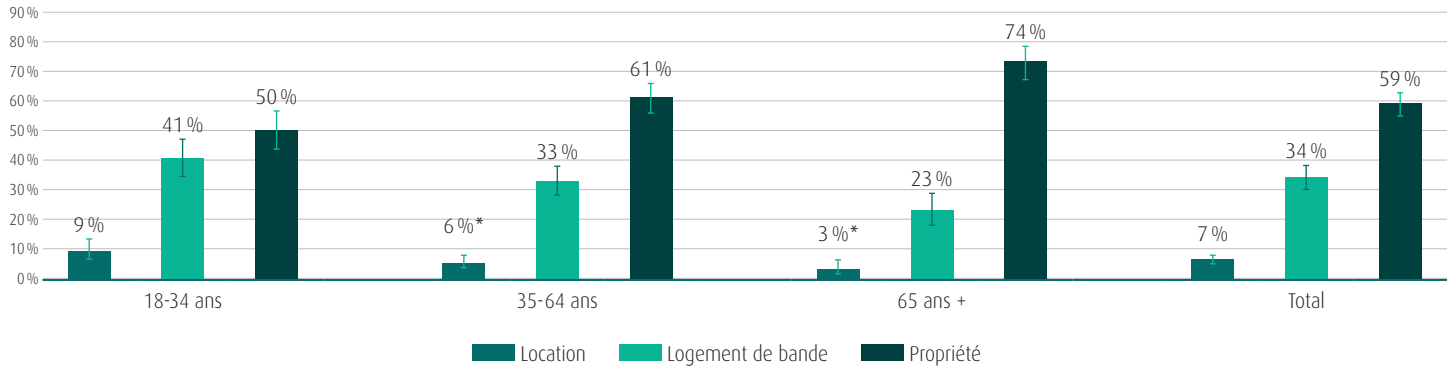
### Les logements de bande

« L'accès à la propriété se trouve grandement limité dans les communautés en raison de la *Loi sur les Indiens* (1876) qui invalide le droit de saisir des biens sur les territoires des communautés. En limitant l'accès au logement privé sur les territoires, cette mesure mine le développement du logement qui repose ainsi en bonne partie sur le logement locatif de bande. En comparaison avec la population en général, les Premières Nations sont donc proportionnellement plus nombreuses à habiter un logement en tant que locataires » (CSSSPNQL, 2016).

Un logement de bande est donc un logement communautaire, généralement sous l'autorité du conseil de bande, offert en location aux membres de la Première Nation. On le distingue du logement social, qui est également une propriété communautaire, car ses dépenses d'exploitation ne sont pas subventionnées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). On le distingue également du logement en location, aussi abordé dans ce feuillet, dont le locateur est un particulier, et non le conseil de bande.

<sup>1</sup> En raison d'une modification au questionnaire de l'ERS, il n'est pas possible de comparer les proportions de personnes habitant un logement en location, un logement en propriété et un logement de bande en 2015 avec les données de 2002 et de 2008.

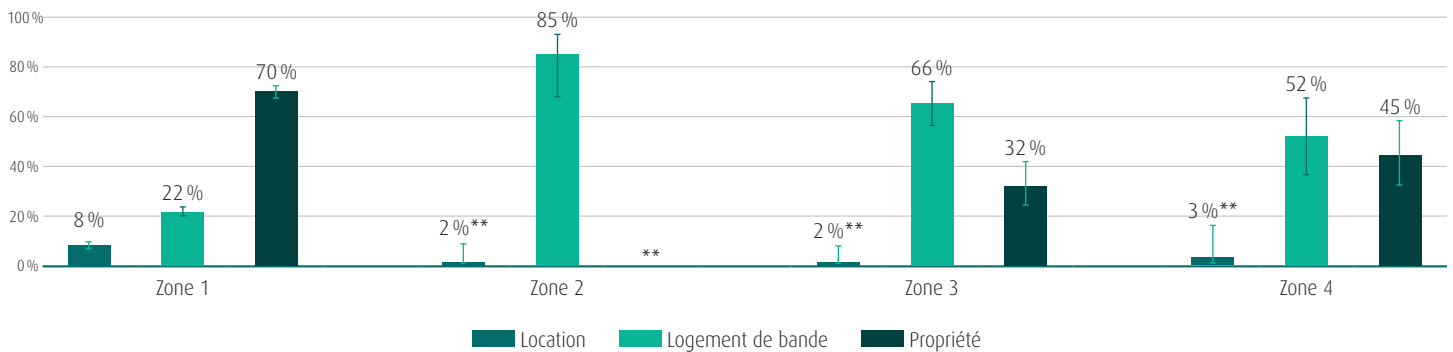
**FIGURE 1**  
Répartition des adultes selon le type de logement occupé et l'âge



## TYPES DE LOGEMENT SELON LA ZONE

Si, à l'échelle régionale, les données révèlent qu'une majorité d'adultes habitent un logement détenu en propriété (FIGURE 1), la FIGURE 2 permet de constater que cela est surtout vrai dans les communautés situées en zone 1. Dans les communautés plus éloignées, on estime qu'une majorité d'adultes, voire une grande majorité en zone 2, habitent un logement appartenant à la bande.

**FIGURE 2**  
Répartition des adultes selon le type de logement occupé et la zone géographique

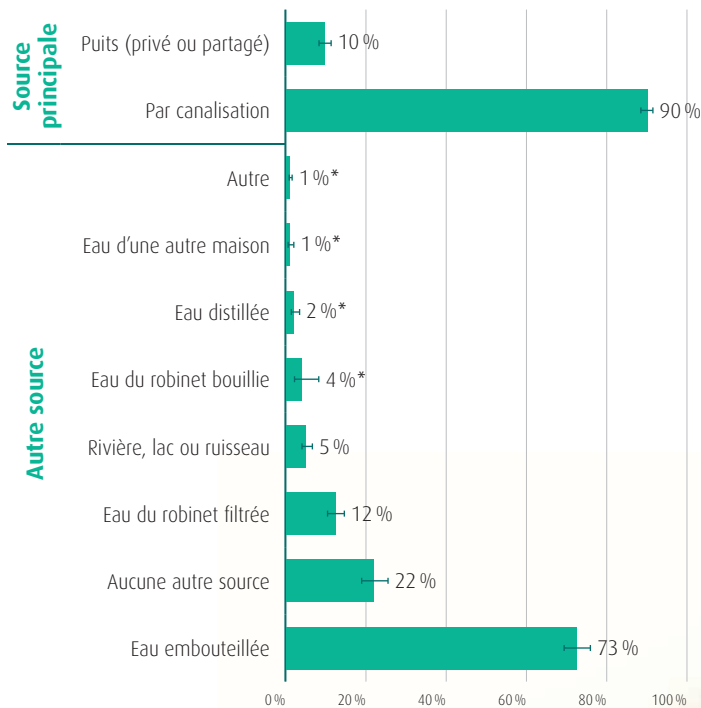


## INFRASTRUCTURES, SERVICES ET COMMODITÉS

### Approvisionnement en eau potable

Comme le montre la **FIGURE 3**, neuf adultes sur dix s’approvisionnent en eau potable principalement au moyen d’un réseau de canalisation local ou communautaire, alors que les autres disposent d’un puits (privé ou partagé). L’autre source d’approvisionnement en eau généralement utilisée est l’eau embouteillée.

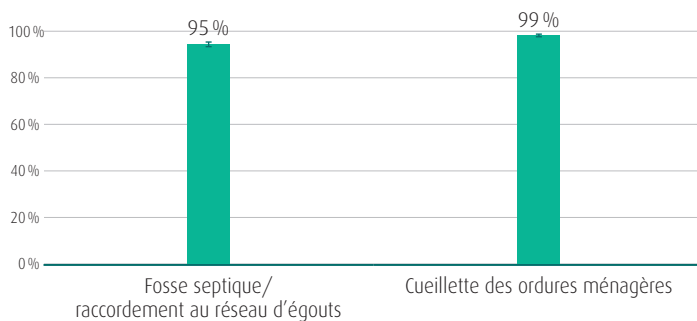
**FIGURE 3**  
Sources d’approvisionnement en eau potable



### Gestion des eaux usées et des déchets

Une très forte majorité d’adultes affirment habiter un logement raccordé à une fosse septique ou à un réseau d’égouts, et presque tous disent avoir accès à un service de collecte des ordures ménagères (**FIGURE 4**).

**FIGURE 4**  
Accès aux systèmes et aux services de gestion des eaux usées et des déchets (18 ans et plus)

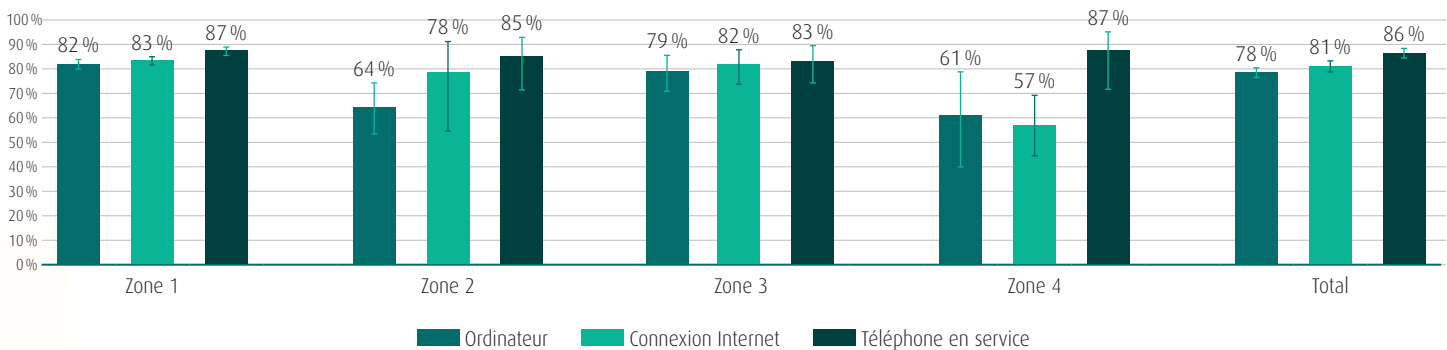


## Commodités

Selon les résultats de l'ERS, plus de 99% des adultes ont un poêle (pour la cuisine ou le chauffage), un réfrigérateur, l'électricité, l'eau courante et une toilette à chasse d'eau à la maison, peu importe la zone géographique.

En ce qui concerne les appareils de communication, environ les trois quarts des adultes ont un ordinateur à la maison, une proportion qui semble moins élevée dans les communautés en zones 2 et 4. Huit adultes sur dix disent disposer d'une connexion Internet, la proportion étant plus faible dans les communautés en zone 4. De plus, près de neuf personnes sur dix affirment avoir un téléphone en service dans leur logement (FIGURE 5). Toutefois, il n'est pas possible de dire s'il s'agit seulement des téléphones fixes ou si cela inclut les téléphones portables.

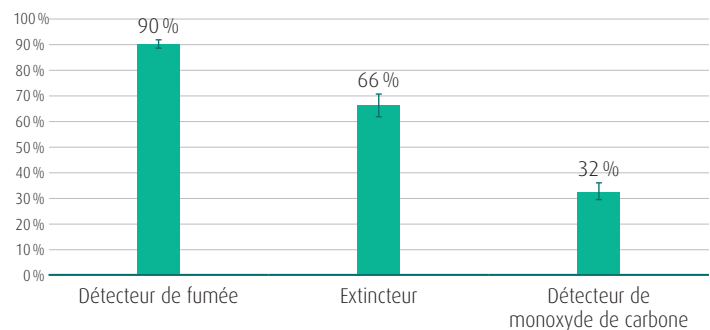
**FIGURE 5**  
Adultes disposant d'un ordinateur, d'une connexion Internet et d'un téléphone en service dans leur logement, selon la zone géographique



## Dispositifs de sécurité

Neuf adultes sur dix disent habiter un logement équipé d'un détecteur de fumée fonctionnel, les deux tiers possèdent un extincteur et le tiers disposent d'un détecteur de monoxyde de carbone à la maison (FIGURE 6).

**FIGURE 6**  
Adultes disposant de divers éléments de sécurité dans leur logement



## CONDITIONS DE LOGEMENT

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, « un logement est acceptable s'il est de qualité et de taille convenables et s'il est abordable » (SCHL, 2015). Les données de l'ERS ne permettent pas de traiter de la question du coût du logement, mais les résultats sur la taille et la qualité des logements sont présentés.

### Surpeuplement

En 2015, près du quart des enfants et un adulte sur dix vivent dans un logement surpeuplé, proportions qui paraissent stables depuis 2002 (FIGURE 7). Toutefois, la situation est variable selon la zone géographique. En effet, dans les communautés en zones 2 et 3, on estime que les proportions d'enfants et d'adultes vivant dans un logement surpeuplé sont largement supérieures aux proportions observées dans les communautés en zone 1 (FIGURE 8).

#### Surpeuplement

Si un logement compte plus de personnes que de pièces, par exemple, si plus de quatre personnes habitent dans un quatre et demi, ce dernier est alors considéré comme surpeuplé (SCHL, 2016).

FIGURE 7  
Personnes vivant dans un logement surpeuplé, selon l'âge (2002, 2008 et 2015)

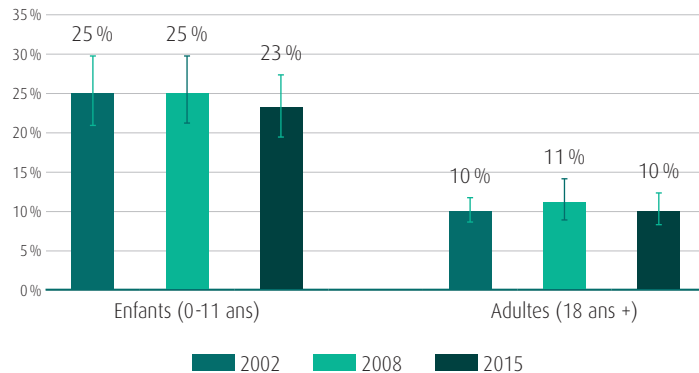
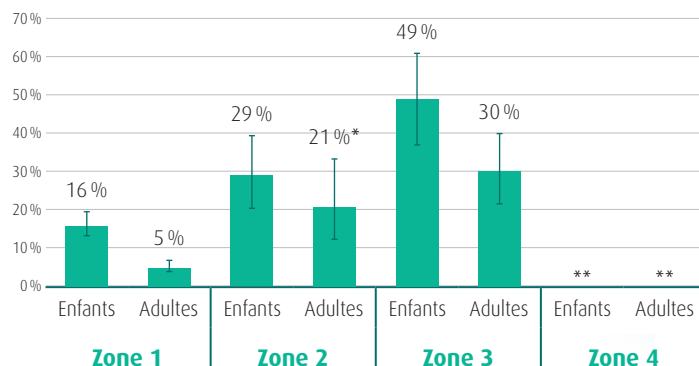


FIGURE 8  
Enfants (0-11 ans) et adultes vivant dans un logement surpeuplé, selon la zone géographique

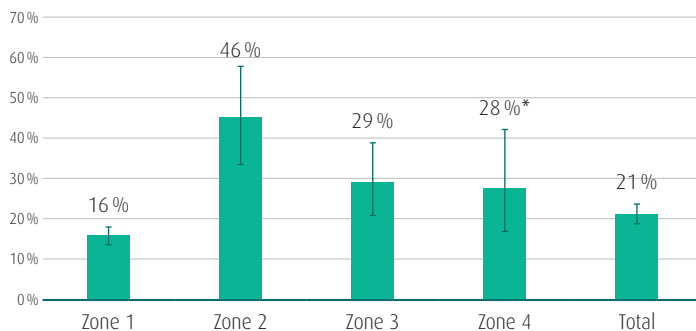


## Logements nécessitant des réparations majeures

Rappelons qu'avec la taille et le coût du logement, sa qualité (voir l'encadré) est un critère permettant de déterminer si le logement est acceptable. Or, selon l'ERS, plus d'un adulte sur cinq dit habiter un logement nécessitant des réparations majeures. Il y a des différences selon la zone géographique. Alors que la proportion est d'environ un adulte sur six dans les communautés en zone 1, on estime qu'elle est presque trois fois plus élevée dans les communautés en zone 2 et près de deux fois plus élevée dans les communautés en zone 3. Bien que la différence soit statistiquement non significative, la proportion semble également plus élevée en zone 4 (FIGURE 9).

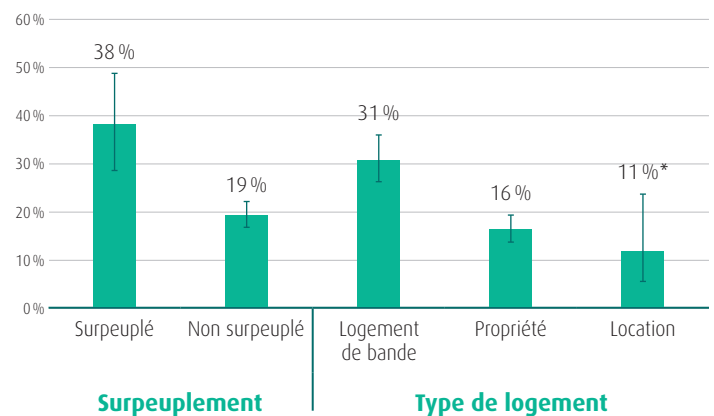
Un logement est de qualité convenable si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures. Par réparations majeures, on entend, notamment, les travaux visant à réparer la plomberie ou le câblage électrique, ou les travaux structurels visant à réparer les murs, le plancher ou le plafond (SCHL, 2015).

**FIGURE 9**  
Adultes dont le logement nécessite des réparations majeures, selon la zone géographique



La qualité des logements varie également en fonction du surpeuplement et du type de logement. En effet, les adultes vivant dans un logement surpeuplé déclarent davantage que celui-ci requiert des réparations majeures que les adultes habitant un logement non surpeuplé. Le besoin de réparations majeures est aussi davantage soulevé par les occupants d'un logement de bande que par les occupants d'un logement en propriété ou en location (FIGURE 10).

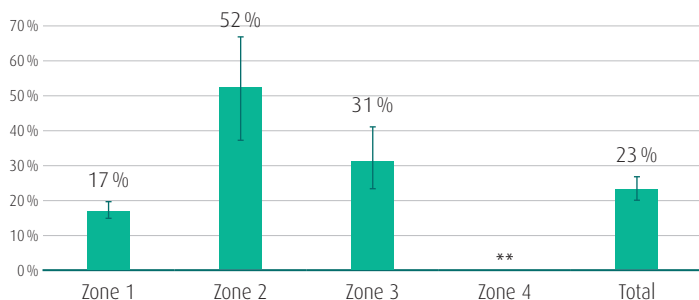
**FIGURE 10**  
Adultes dont le logement nécessite des réparations majeures, selon le type de logement et le surpeuplement



### Présence de moisissures

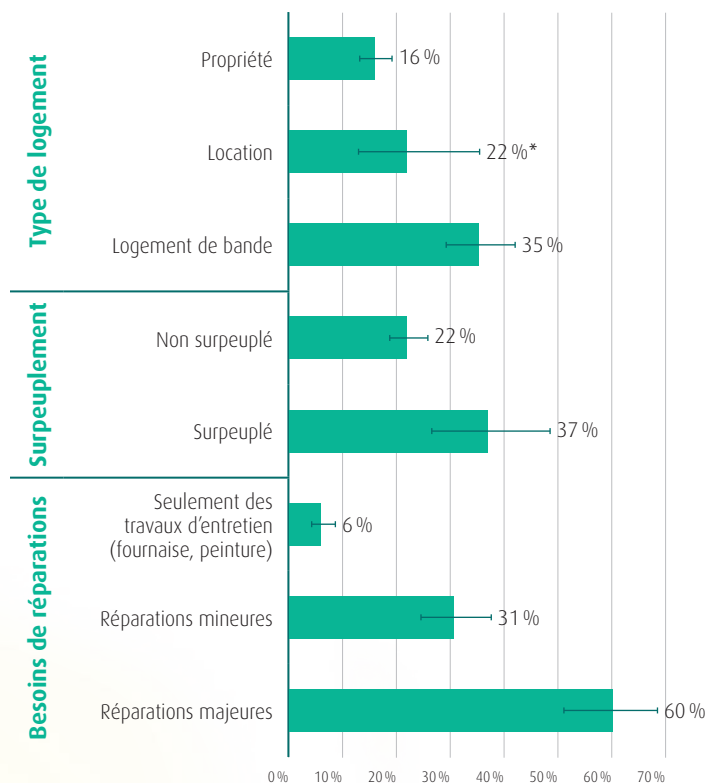
Près du quart des adultes disent avoir observé la présence de moisissures dans leur logement dans l'année précédant l'enquête. La situation varie en fonction de la zone géographique. Alors que la proportion est de moins d'un adulte sur cinq dans les communautés en zone 1, elle augmente considérablement dans les communautés situées en zones 2 et 3 (FIGURE 11).

**FIGURE 11**  
Adultes ayant observé la présence de moisissures dans leur logement, selon la zone géographique



Comme le montre la FIGURE 12, la proportion d'adultes ayant observé la présence de moisissures est plus élevée chez les occupants d'un logement de bande que chez les occupants d'un logement en propriété, ainsi, semble-t-il, que chez les occupants d'un logement en location. Cette proportion augmente également avec le surpeuplement et les besoins de réparations.

**FIGURE 12**  
Adultes ayant observé la présence de moisissures dans leur logement, selon le type de logement, le surpeuplement et les besoins de réparations



## CONCLUSION

Les résultats de l'ERS révèlent qu'à l'échelle régionale, la majorité des adultes habitent un logement détenu en propriété. Toutefois, on constate que cette proportion diminue avec l'éloignement, alors qu'augmente la proportion d'adultes vivant dans un logement appartenant à la bande. La très grande majorité des personnes habitent un logement disposant des commodités de base et des services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau potable, la collecte des déchets et des eaux usées, et l'électricité.

Par contre, les résultats sur le surpeuplement et l'état des logements semblent indiquer que la crise du logement, identifiée par l'APNQL en 2012, n'est pas terminée. Selon l'APNQL, la rareté des logements entraîne un surpeuplement, qui est l'une des causes principales de leur détérioration et de la présence de moisissures (APNQL, 2014). Les données permettent en effet de constater que les adultes expriment davantage le besoin de réparations et la présence de moisissures dans leur logement lorsque celui-ci est surpeuplé. Rappelons qu'un nombre important de logements surpeuplés et en mauvaise condition constitue un risque pour la santé et la sécurité de la population, pour la cohésion des familles et des communautés, et pour la réussite scolaire et la sécurité des jeunes. Il apparaît donc urgent d'agir selon les recommandations de l'APNQL en procédant à la construction et à la rénovation du nombre requis de logements pour endiguer la crise. Cela est d'autant plus vrai que « les tendances démographiques laissent présager que les besoins en logement des Premières Nations du Québec et du Labrador iront en s'accroissant » (APNQL, 2014).

## BIBLIOGRAPHIE

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (2014). *Les besoins en logement des Premières Nations du Québec et du Labrador*, APNQL, 53 p. Accessible en ligne :

<http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/apnql-rapport-besoins-log-ang-franc.pdf?sfvrsn=2>.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2016). *Portrait de l'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec*, CSSSPNQL, 52 p. Accessible en ligne :

[http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/portrait\\_itin\\_fra\\_web.pdf?sfvrsn=2](http://www.cssspnql.com/docs/default-source/centre-de-documentation/portrait_itin_fra_web.pdf?sfvrsn=2).

Reading, J., et R. Halseth (2013). *Trajectoires menant à l'amélioration du bien-être des peuples autochtones : Les conditions de vie déterminant la santé*, Prince George, Colombie-Britannique, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.

Accessible en ligne : <https://www.ccnas-nccah.ca/docs/determinants/RPT-PathwaysWellBeing-Reading-Halseth-FR.pdf>.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2015). *Le point en recherche. Série sur le logement selon les données du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages : numéro 3 – Qualité, taille et abordabilité du logement au Canada, 1991-2011*, Ottawa, SCHL.

Accessible en ligne : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2015/schl-cmhc/nh18-23/NH18-23-2015-2-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/schl-cmhc/nh18-23/NH18-23-2015-2-fra.pdf).

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2016). *Mesure du surpeuplement – États-Unis et Canada*, [En ligne].

[[https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaclin/observateur/observateur\\_064.cfm](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/clfihaclin/observateur/observateur_064.cfm)] (Consulté le 22 mai 2018).

Statistique Canada. *Mode d'occupation*, [En ligne].

[<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/households-menage024-fra.cfm>] (Consulté le 18 juin 2018).



## MÉTHODOLOGIE EN BREF

La troisième vague de l'Enquête régionale sur la santé (ERS) chez les Premières Nations vise à décrire l'état de santé de la population au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de février 2015 à mai 2016 dans 21 communautés issues de huit nations et a permis de joindre 3 261 personnes (825 enfants de 0 à 11 ans, 769 adolescents de 12 à 17 ans et 1 667 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe «\*» ont un coefficient de variation de 16,6% à 33,3% et doivent être interprétées avec prudence. Le signe «\*\*» indique un coefficient de variation supérieur à 33,3%. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5%. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence. Les traits présentés dans les diagrammes à bâtons ou à barres correspondent aux intervalles de confiance calculés selon un niveau de confiance de 95%.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants. Ces zones se définissent comme suit<sup>2</sup> :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route ;
- Zone 4 (difficile d'accès) : pas de route.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'ERS, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le feuillet *Méthodologie* de l'ERS.

Le rapport de l'ERS est constitué de 20 feuillets thématiques. L'ensemble des feuillets peut être consulté au centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

<sup>2</sup> AANC <http://fnp-pn.aandc-aadnc.gc.ca/fnp/main/Definitions.aspx?lang=fra#Geography> [consulté le 2018-01-03].

## Rédaction

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Comité consultatif régional

André Simpson, épidémiologiste, Institut national de santé  
publique du Québec

Françoise Gédéon, coordonnatrice des services sociaux,  
familles d'accueil, Gesgapegiag

Marie-Noëlle Caron, conseillère en santé publique,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

Martine Awashish, coordonnatrice – programme de prévention  
du suicide, Services de santé d'Opitciwan

Oumar Ba, gestionnaire régional, Direction générale de la santé  
des Premières nations et des Inuits

Serge Rock, Danny Robertson, coordonnateur régional jeunesse,  
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Sony Diabo, aîné de Kahnawake

## Révision du contenu

Mathieu-Olivier Côté, analyste principal de données,  
Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Relecteurs

Faisca Richer, Secteur Santé des Autochtones,  
Institut national de santé publique du Québec

Mathieu-Olivier Côté, analyste principal de données,  
Commission de la santé et des services sociaux des  
Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis McHugh, gestionnaire du secteur de la  
recherche, Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec et du Labrador

## Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques,  
CSSSPNQL

Vicky Viens

## Graphisme et mise en page

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement  
à alléger le texte, et ce, sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être  
téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL :  
<https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : CDRHPNQ, Manon Dumas, Marc Tremblay et  
Patrice Gosselin.

## Citation suggérée :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières  
Nations du Québec et du Labrador. (2018). *Enquête régionale  
sur la santé des Premières Nations du Québec – 2015 :  
Logement*. Wendake : CSSSPNQL.

ISBN : 978-1-77315-149-6

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec /  
Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2018